

Bû, le 25 Avril 2016

Information aux parents des élèves de 3^{ème}

**DEMANDE DE BOURSES DE LYCEE
POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2016/2017**

Madame, Monsieur,

A la rentrée scolaire 2016-2017, votre enfant est susceptible d'être scolarisé en lycée général ou en lycée professionnel public ou privé.

Un simulateur qui vous permettra d'apprécier votre droit est accessible à l'adresse suivante:

[education.gouv.fr/aides-financieres-lycée](http://education.gouv.fr/aides-financieres-lycee)

Revenus pris en compte:

- ✓ les revenus de l'année 2014 ou 2015 si une modification importante de la situation familiale a entraîné une diminution des ressources depuis 2014.
- ✓ Si résidence alternée : c'est le revenu du parent qui présente la demande qui est pris en considération. Il ne peut y avoir qu'un seul dossier par élève, les parents se mettent d'accord sur qui va faire la demande.
- ✓ En cas de concubinage, prise en compte des revenus des deux concubins, même si le concubin n'est pas le parent de l'élève candidat à bourse.

Si vous avez perçu une bourse cette année, un dossier de demande de bourses pour la rentrée prochaine vous a déjà été remis.

Sinon, sachez que toutes les familles (élève boursier ou non) peuvent y prétendre du fait de leurs ressources et charges. A cet effet, nous avons distribué à votre enfant un coupon à remettre obligatoirement au secrétariat quel que soit votre souhait. Si vous êtes intéressés un dossier de demande lui sera remis.

Tous les dossiers **COMPLETS** doivent être rendus **au plus tard le 27 Mai 2016 pour espérer avoir une réponse fin juin.**

La principale
P. MAUPAS-RABINE

Collège
Charles de Gaulle



La principale
P. MAUPAS-RABINE

Dossier suivi par :
Mme C. RUELLE
Secrétariat

Tél : 02 37 65 98 88
Fax : 02 37 65 98 89
ce.0281095n
@ac-orleans-tours.fr

15 route de Serville
28410 Bû